RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JANVIER 2024

Acquisition de logements

Dans le cadre du plan de relance wallon visant l'acquisition de logements neufs déjà construits, en cours de construction ou sur plan par le biais d'un appel à partenaires privés, l'Administration communale d'Amay a reçu une proposition du SPW Logement pour l'achat de 19 logements neufs à Ombret.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur le projet d'acquérir (seul ou en partenariat avec une société de logement) ou non les biens proposés. Si elle devait être intéressée, notre Commune a exprimé le souhait que ces logements privilégient la mixité sociale.

Le 15 décembre 2022, dans le cadre de son Plan de Relance pour la Wallonie, le Gouvernement a décidé de soutenir une politique sociale de renforcement structurel de l'offre de logements par la création de logements d'intérêt public via un « Partenariat Public-Privé » (« PPP »).

L'objectif est d'augmenter rapidement le nombre de logements d'utilité publique par le biais de la valorisation foncière et de l'acquisition.

Ce programme vise l'acquisition de minimum 550 logements d'utilité publique locatifs de tous types et la création de 1 000 logements d'utilité publique.

Il est divisé en plusieurs volets qui concernent les Sociétés de Logement de Service public (SLSP), les communes, les CPAS et les Intercommunales.

Marché hebdomadaire

Suite à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, les Ets Charve (gestionnaire du Marché hebdomadaire d'Amay) introduisent une demande d'augmentation des tarifs de droits de place et de la redevance communale pour l'année 2024, de l'ordre de 5%.

Cette augmentation tarifaire est soumise pour approbation au Conseil communal.